



M. Janusz Wojciechowski

Commissaire à l'agriculture et au développement rural,
Berlaymont, 1049 Bruxelles

Bruxelles, 10 avril 2020

Besoin de mesures extraordinaires pour aider le secteur des fleurs et des plantes vivantes à survivre à la crise COVID-19

Cher commissaire Wojciechowski,

Le secteur des fleurs et des plantes vivantes (fleurs coupées, plantes d'intérieur et d'extérieur à usage ornemental et pour les écosystèmes, matériel de multiplication et bulbes) est sans aucun doute le secteur agricole le plus touché par la crise sanitaire exceptionnelle actuelle COVID-19 et les politiques de verrouillage mises en œuvre au niveau national dans toute l'UE. Ces mesures draconiennes ont entraîné, entre autres, la fermeture de magasins de détail spécialisés non essentiels (fleuristes, marchés locaux, jardinerie), la suspension de manifestations populaires, de festivités et de la plupart des célébrations florales du printemps (Pâques, fête des mères, 1er mai) et des activités de toutes les industries connexes de l'événementiel et de l'hôtellerie, ainsi que la paralysie des services de jardinage dans les espaces publics et privés. Ces mesures de verrouillage, adoptées par les États membres pour freiner la propagation de COVID-19, ont entraîné l'effondrement immédiat et massif de la demande européenne et internationale de nos produits ainsi que l'abandon de la plupart des canaux de vente et de distribution.

Comme vous le savez, cette crise ne pouvait pas survenir à un pire moment, puisque le secteur venait d'entrer dans sa saison de pointe (de mars à juin), au cours de laquelle 50 à 80 % de ses ventes et de son chiffre d'affaires annuel ont été réalisés. Ces produits hautement périssables et saisonniers reposent sur un cycle naturel de la plante qui ne peut être interrompu pendant la crise actuelle ; il est d'ailleurs impossible de les stocker ou de réorganiser l'offre dans ces circonstances car aucun autre débouché ne peut offrir une alternative suffisamment substantielle à court/moyen terme pour les volumes habituels du marché. La consommation de fleurs et de plantes vivantes produites dans l'UE est destinée à 85 % au marché intérieur de l'UE ; les 15 % restants destinés à l'exportation le sont aussi directement et les pays les plus touchés ont appliqué des mesures de verrouillage similaires, tandis que les flux d'importation en provenance de partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans les pays du Sud, qui représentent moins de 10 % de la valeur totale du marché de l'UE et complètent l'offre de la production de l'UE, se sont également pratiquement arrêtés. En conséquence, tous les produits qui n'ont pas été vendus à temps sont inévitablement mis au rebut, ce qui implique la destruction de la production et des stocks à grande échelle dans l'UE et au-delà.

Ces circonstances malheureuses ont mis tous les principaux acteurs, segments et sous-secteurs du secteur et de la chaîne d'approvisionnement des fleurs et plantes vivantes dans l'UE dans une position difficile pour continuer à assurer leur viabilité pendant et après cette crise, car ils sont confrontés à d'immenses problèmes de liquidités et ne sont pas suffisamment consolidés financièrement pour survivre pendant des semaines sans revenus de vente, tandis que leurs coûts d'exploitation et d'emploi ne peuvent être suspendus, les produits et les stocks devant être maintenus par une main-d'œuvre minimale. L'effet "domino" dramatique qui s'est produit depuis la mi-mars sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement amène l'ensemble du secteur au bord d'un effondrement total dans l'UE et au-delà, avec d'immenses ramifications en termes de faillite d'entreprises et d'emplois connexes dans toute la chaîne d'approvisionnement (éleveurs et producteurs de matériel de multiplication, cultivateurs, grossistes, négociants, canaux de distribution, magasins de détail spécialisés, paysagistes).

Nous tenons également à vous rappeler que notre secteur, caractérisé par sa grande compétitivité et une orientation forte et saine vers le marché, n'a jamais bénéficié d'un quelconque soutien financier au titre de la politique agricole commune, tout en apportant une contribution socio-économique positive significative à l'UE en employant environ 760 000 personnes dans l'UE (dont 335 000 au niveau de la production, 95 000 au niveau du commerce et du gros et 332 000 au niveau du détail) et représentant une valeur totale de marché et de consommation de 48 milliards d'euros, non seulement dans les plus grands pays producteurs et consommateurs (Pays-Bas, Italie, Allemagne, France et Espagne) mais aussi dans l'ensemble de l'UE 27.

Les organisations soussignées, qui représentent divers segments et sous-secteurs du secteur des fleurs et des plantes vivantes dans l'UE et qui, ensemble, représentent une voix importante pour le secteur, unissent leurs forces pour vous demander, ainsi qu'à la Commission européenne, de faire tout leur possible pour activer dès que possible les mesures de soutien extraordinaires et temporaires qui sont nécessaires de toute urgence dans l'UE pour aider le secteur des fleurs et des plantes vivantes à survivre à cette crise extraordinaire. Nous sommes conscients des propositions présentées séparément par le Copa Cogeca et nous serions favorables à une approche similaire selon les lignes suivantes :

* Mesures exceptionnelles de soutien à court terme et temporaires pour les producteurs et tous les autres opérateurs du secteur (commerce, commerce de gros, distribution, éleveurs, détaillants spécialisés) qui nécessitent une adoption urgente :

Activation de mesures exceptionnelles pour une gestion de crise sur mesure, telles que celles prévues par exemple à l'article 221 du règlement 1308/2013 de l'Organisation commune de marché (OCM) (mais pas nécessairement exclusivement dans le cas où d'autres voies exceptionnelles peuvent être déclenchées), afin de permettre au secteur de bénéficier de l'aide financière de l'UE pour garantir la liquidité financière et compenser la destruction des stocks et les pertes d'exploitation :

- à appliquer rétroactivement pour la période de référence allant de mars à juin 2020
- bénéficier de mesures visant à compenser au moins 80 % des coûts d'élimination et des coûts de production des produits qui ne sont pas vendus
- maintenir le fonctionnement du marché unique de l'UE

* Mesures à moyen et long terme :

- Création d'une ligne budgétaire pluriannuelle spécialement conçue pour la promotion des fleurs et des plantes auprès des consommateurs dans le cadre des régimes de promotion des produits agricoles de l'UE prévus par le règlement (CE) n° .../... du Conseil. 1144 /

- Reprendre l'organisation de la ou des réunions annuelles du groupe de dialogue civil (GDC) sur l'horticulture consacrées au secteur des fleurs et des plantes vivantes afin d'assurer un échange régulier d'informations avec les services de la Commission et de permettre un dialogue constructif.
- Mettre en œuvre une collecte et une publication annuelles de statistiques et de données sur le secteur par la Commission sur une base annuelle (par exemple, production, consommation ou commerce) comme cela se fait pour les autres secteurs agricoles.

Il ne fait aucun doute que d'autres contraintes et besoins essentiels pour ce secteur apparaîtront dans les mois à venir, tant dans le contexte de la crise que dans ses conséquences. Néanmoins, nous pensons que l'application rapide de ces premières mesures permettra au secteur de se maintenir à flot et de conserver un certain degré d'activité économique tout en continuant à soutenir l'emploi dans le secteur.

Enfin, nous soulignerons que le secteur des fleurs et des plantes vivantes est un contributeur majeur à la fois à l'environnement et à la santé publique : toutes les études convergent pour démontrer que les fleurs et les plantes dans les jardins et les villes ont le potentiel de fournir des solutions pour atténuer l'impact du changement climatique en agissant comme des pièges à CO₂ et en rendant les villes encombrées plus vivables, améliorant ainsi la qualité de vie des citoyens européens tout en contribuant directement à un mode de vie sain, y compris la santé mentale.

Avec les discussions politiques en cours sur le nouveau pacte vert européen et la stratégie "de la ferme à la table", il est important de ne pas oublier la contribution potentielle du secteur des fleurs et des plantes vivantes à la lutte contre le changement climatique.

Monsieur le Commissaire, la viabilité et la survie du secteur des fleurs et des plantes vivantes, ainsi que de tous les emplois et entreprises qui y sont liés, sont désormais en jeu. Nous vous demandons instamment d'agir rapidement afin d'éviter la réalisation d'un scénario catastrophe qui entraverait notre secteur pour les années à venir, avec des effets durables et irréversibles sur l'emploi et l'activité économique créés et soutenus depuis des décennies par tous les opérateurs de ce secteur.

En vous remerciant de votre considération et de l'attention particulière que vous portez à ce secteur, nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement supplémentaire que vous pourriez demander.

Sincèrement vôtre.

*Signataires :

Sylvie Mamias, Secrétaire générale d'**UNION FLEURS** ; Jan-Dieter Bruns, Président d'**ENA** ;

Simona Caselli, Président d'**ARELFH** ; Eveline Herben, Directrice de **VBN** ;

Mikael Mercier, Président de **VAL'HOR** ; Henk Westerhof, Président d'**ANTHOS** ;

Dr. Edgar Krieger, Secrétaire général **CIOPORA** ; Karol Pawlak, Présidente de **FLEURO SELECT**

Henrik Bos, Président d' **ELCA**

*Copies envoyées à :

M. Wolfgang Bartscher

Directeur général

DG Agriculture et développement rural de la Commission Européenne

M. Michael Scannell

Directeur général adjoint

Chargé des directions G, H, I

DG Agriculture et développement rural de la Commission Européenne

M. João Onofre

Chef d'unité, Production horticole

DG Agriculture et développement rural de la Commission Européenne

M. Norbert Lins

Président du comité Agriculture et développement Rural du Parlement Européen.

A propos des signataires de cette lettre

Union Fleurs – Association internationale du commerce des fleurs est l'organisation des associations nationales et des entreprises actives dans le commerce de la floriculture. La mission générale d'Union Fleurs est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts des commerçants et des grossistes en fleurs coupées, feuillages coupés et plantes en pot. Union Fleurs a été fondée en 1959 à Bruxelles et compte aujourd'hui des membres dans 20 pays. Union Fleurs regroupe plus de 3.000 entreprises, dont plus de 1.500 commerçants et grossistes en fleurs dans l'UE (Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suède, Danemark, Belgique). Les membres représentent plus de 80 % de la valeur totale du commerce mondial des fleurs coupées et des plantes en pot.

Email : info@unionfleurs.org - Website : www.unionfleurs.org - EU Transparency Register N° 14864192565-82

ENA - European Nursery stock Association représente les organisations de pépiniéristes dans toute l'Europe. Les pépinières, où les plantes vivantes sont multipliées, cultivées et commercialisées, sont membres d'organisations régionales ou nationales de pépiniéristes qui sont membres de l'ENA. Seize pays de l'UE sont actuellement membres de l'ENA : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque et Suède.

Email : ena@enaplants.eu - Website : www.enaplants.eu - EU Transparency Register N° 248993414712-40

ARELFH (l'Assemblée des régions horticoles européennes) représente 20 régions membres et 28 AOP de 9 pays européens. Ses principales missions sont de défendre les intérêts économiques et sociaux des secteurs des fruits, des légumes et de l'horticulture en Europe ; de favoriser les échanges de bonnes pratiques, les partenariats et les projets communs entre les régions et les organisations professionnelles ; et de rechercher activement de nouvelles solutions aux principaux problèmes qui affectent l'avenir de la production de fruits, de légumes et d'horticulture en Europe.

Email : europe@areflh.org – Website : www.areflh.org _EU Transparency Register N° 729014411618-96

VAL'HOR est l'organisation interprofessionnelle de l'horticulture ornementale en France. Elle est officiellement reconnue depuis 1998 par les ministères français de l'agriculture et du commerce comme représentant l'ensemble du secteur. VAL'HOR en chiffres : 53 000 entreprises représentées ; 3 branches : production, commerce et détail, paysage ; 10 associations professionnelles : producteurs, pépinières, semenciers, jardinerie, grossistes, fleuristes, agro-shops, entrepreneurs paysagistes et architectes paysagistes.

Courriel : valhor@valhor.fr - Website : www.valhor.fr

VBN est l'Association des ventes aux enchères de fleurs néerlandaises, des coopératives qui organisent le marché international des plantes ornementales pour 4 100 producteurs et 2 500 acheteurs. Avec plus de 100 000 transactions quotidiennes concernant plus de 30 000 variétés de fleurs coupées et de plantes, la vente aux enchères de fleurs est un acteur clé du marché ornemental mondiale.

Email : e.herben@vbn.nl – Website : www.vbn.nl _UE Transparency Register N° 60862364841-67

CIOPORA est l'Association internationale des obtenteurs de variétés horticoles de reproduction asexuée. Les obtenteurs de ces variétés représentent les deux tiers de tous les titres de protection des variétés végétales (PVR) dans le monde. Depuis plus de 50 ans, la CIOPORA représente ces obtenteurs pour toutes les questions de protection de la propriété intellectuelle (PI) et vise à favoriser un environnement dans lequel l'innovation de ces obtenteurs peut s'épanouir. La CIOPORA est une association à but non lucratif basée sur les membres.

Email : info@ciopora.org – Website : www.ciopora.org - UE Transparency RegisterN° 834378913628-15

ANTHOS est la Royal Trade Association for Nursery Stock and Flower Bulbs. Elle joue un rôle de supervision dans l'élaboration de politiques (inter) nationales d'accès au marché (par exemple, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Corée du Sud et en Russie) et offre une assistance en cas de barrières commerciales dans des pays du monde entier. En outre, l'organisation et ses membres financent, conseillent et mettent en œuvre la promotion des bulbes de fleurs et de la pépinière.

Email : secretariaat@anthos.org – Website : www.anthos.org

FLEUROSELECT est l'organisation internationale des obtenteurs, producteurs et distributeurs de matériel de propagation de plantes ornementales. La mission de Fleuroselect est de promouvoir le développement des plantes et fleurs d'intérieur et d'extérieur et la sélection en général. L'organisation est également une plateforme de mise en réseau en offrant des possibilités de rencontres informelles lors d'événements et de partage d'informations.

Email : info@fleuroselect.com – Website : www.fleurotselect.com

ELCA est l'association européenne des professionnels du paysage. Ensemble, ils travaillent à la conception, la construction et l'entretien de jardins, de bâtiments publics verts et de bâtiments écologiques. 24 pays sont affiliés à ELCA, représentant ensemble 13.000 entreprises et 125.000 employés. Au nom de ce grand groupe, ELCA veut être le partenaire de discussion et renforcer le mouvement social vers l'écologisation et la durabilité. ELCA souligne l'importance de l'écologie avec des avantages sociétaux en Europe et est la voix des professionnels de l'écologie qui s'occupent de ce travail important.

Email : contact@elca.info - Website: www.elca.info

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)